Antler^{MD} Clethodim 240

L'herbicide de postlevée pour la suppression des graminées dans les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les bleuets en corymbe, le canola, le basilic, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le brassica carinata, la moutarde jaune, les oignons sec, l'échalote, bulbe et l'ail, les pommes de terre, les prairie carnation, le carthame, l'épinard, le tournesol, la betterave potagère, le panais, la carotte, le radis, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, épices, et le houblon.

À UTILISER SEULEMENT AVEC L'ADJUVANT INDIQUÉ

COMMERCIALE (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

PRINCIPE ACTIF: Cléthodime ... 240 g/L

Nº D'HOMOLOGATION : 35331 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

EN CAS DE DÉVERSEMENT, DE FUITE OU D'INCENDIE, APPELER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (24 HEURES SUR 24)

CONTENU NET: 1 à 1 000 L

Enregistré par : Winfield Solutions, LLC P.O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589 ~ États-Unis

Distribué par : Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T 0J1 ~ CANADA 1-888-975-4769

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), un tablier de caoutchouc et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES: NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

Antler^{MD} Clethodim 240

L'herbicide de postlevée pour la suppression des graminées dans les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les bleuets en corymbe, le canola, le basilic, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, la canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le brassica carinata, la moutarde jaune, les oignons sec, l'échalote, bulbe et l'ail, les pommes de terre, les prairie carnation, le carthame, l'épinard, le tournesol, la betterave potagère, le panais, la carotte, le radis, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, épices, et le houblon.

À UTILISER SEULEMENT AVEC L'ADJUVANT INDIQUÉ

COMMERCIALE (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Cléthodime ... 240 g/L

Nº D'HOMOLOGATION: 35331 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

EN CAS DE DÉVERSEMENT, DE FUITE OU D'INCENDIE, APPELER CHEMTREC AU 1-800-424-9300 (24 HEURES SUR 24)

CONTENU NET: 1 à 1 000 L

Enregistré par : Winfield Solutions, LLC P.O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589 ~ États-Unis

Distribué par : Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T 0J1 ~ CANADA 1-888-975-4769

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Antler Clethodim 240 est un herbicide de postlevée sélectif utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les bleuets en corymbe, le canola, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, le canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), le *Brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons secs, l'échalote, bulbe et l'ail, les pomme de terre, les Prairie Carnation, le carthame, l'épinard, le tournesol, le basilic, la betterave potagère, le panais, le carotte, le radis, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, épices, et le houblon. Antler Clethodim 240 doit être utilisé seulement avec l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.

Antler Clethodim 240 est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Provoque une irritation des yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. NE PAS inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chausseurs pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), un tablier de caoutchouc et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

MODE D'EMPLOI

Antler Clethodim 240 est utilisé seulement pour les semis de luzerne, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les bleuets en corymbe, le canola, la coriandre, l'aneth, le carvi commun, le fenugrec, le canneberge, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), la moutarde orientale (de types condimentaire et oléagineuse), le *Brassica carinata*, la moutarde jaune, les oignons secs, l'échalote, bulbe et l'ail, les pomme de terre, les Prairie Carnation, le carthame, l'épinard, le tournesol, le basilic, la betterave potagère, le panais, le carotte, le radis, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes, épices, et le houblon. Ne pas utiliser en serre.

Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Antler Clethodim 240 doit être utilisé seulement avec l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.

PÉRIODE D'APPLICATION

Appliquer Antler Clethodim 240 lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section Taux d'application. On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

Pour la répression du chiendent, appliquer Antler Clethodim 240 lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

Antler Clethodim 240 sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress lié à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque prévaut l'une des conditions mentionnées précédemment. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Pour les pois chiches, faire un maximum d'une application de Antler Clethodim 240 par saison avant que la culture ait atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum) et lorsque les graminées annuelles indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour l'aneth et le fenugrec, appliquer Antler Clethodim 240 en postlevée lorsque la culture est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour les Prairie Carnation, appliquer Antler Clethodim 240 en postlevée lorsque ces cultures sont au stade 2 à 5 feuilles. On peut faire un maximum d'une application par année.

Pour le carthame, appliquer Antler Clethodim 240 en postlevée lorsque la culture est au stade 6 à 8 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

La canneberge tolère Antler Clethodim 240 à tous les stades de croissance; cependant, ne pas appliquer Antler Clethodim 240 entre le stade de la crosse et la pleine floraison.

Pour les oignons secs, l'échalote, bulbe et l'ail appliquer Antler Clethodim 240 en post-levée lorsque ces cultures sont au stade de 1 à 4 feuilles.

Appliquer Antler Clethodim 240 uniquement sur les cerisiers établis (douces et acides). Le délai d'attente avant la récole (DAAR) indiqué dans les recommendations pour les cultures doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Toutes les autres cultures indiquées sur l'étiquette sont tolérantes à Antler Clethodim 240 à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiquée dans les recommendations pour les cultures doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

TAUX D'APPLICATION

Les taux à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiquées ci- après. Consulter la section sur les cultures afin de connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Antler Clethodim 240 doit être utilisé seulement avec l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application Antler Clethodim 240	Taux d'application de l'adjuvant indiqué
*Sétaire (verte, glauque)	2 à 4	0,125 L/ha	0,5 % v/v
Folle avoine	2 α τ	0,123 E/IIa	0,5 70 77
Céréales spontanées (blé, orge, avoine)			
Pied-de-coq			
Panic capillaire			
Panic d'automne			
Panic millet			
Maïs spontané			
Alpiste des Canaries spontané			
Folle avoine	2 à 6	0,19 L/ha	0,5 % v/v
Céréales spontanées (blé, orge, avoine)			
Sétaire (verte, glauque)			
Ivraie de perse			
Digitaire (astringente et sanguine)			
Panic millet			
Panic capillaire			
Panic d'automne			
Pied-de-coq			
Maïs spontané			
Alpiste des Canaries spontané			
Brome du Japon			
Orge queue d'écureuil			
Chiendent – répression			
Pâturin annuel - répression	2 à 6	0,38 L/ha	0,5 % v/v

NOTES : * Antler Clethodim 240 appliqué au taux de 0,125 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes:

- Bon établissement de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage)
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées
- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser un taux de 0,19 L/ha Antler Clethodim 240.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES

Cultures	Taux d'application	Méthode	Délai
	maximum Antler	d'application ⁶	d'attente
	Clethodim 240		avant

			larécolte
Semis de luzerne	0,38 L/ha	Application	30 jours
		terrestre	
		seulement	
Pois cajan sec ^{1,2}	0,19 L/ha	Application	75 jours
		terrestre	
		et aérienne	
Edamame, Légumineuses à gousse	0,19 L/ha	Application	21 jours
comestible		terrestre	
(Sous-groupe de culture 6A) : Haricot		seulement	
(<i>Phaseolus spp.</i> , y compris le haricot			
d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune);			
Dolique (<i>Vigna spp.</i> , y compris le dolique			
asperge et le haricot papillon); Pois sabre			
(Canavalia ensiformis); Pois (Pisum spp., y			
compris le pois nain, le pois à gousse			
comestible, le pois mange-tout et le pois			
sugar snap); Pois cajan (Cajanus cajan); Soja			
(graines immatures) (Glycine max); Pois			
sabre (Canavalia gladiata).			
Légumineuses vertes à éccosser (sous-groupe	0,19 L/ha	Application	21 jours
de culture 6B): Haricot (<i>Phaseolus spp.</i> , y		terrestre	
compris le haricot de Lima); Dolique à oeil		seulement	
noir (Vigna spp.); Gourgane (fève des			
marais) (Vicia faba); Pois (Pisum spp., y			
compris le petit pois anglais, le petit pois de			
jardin et le petit pois vert); Pois cajan			
(Cajanus cajan). ^{1,2,5}			
Graines sèches de légumineuses (sousgroupe	0,19 L/ha	Application	60 jours
de culture 6C) (sauf le soja, pois de grande		terrestre et	
culture, lentilles, pois cajan) y compris :		aérienne	
Haricot (<i>Lupinus spp</i> .) (y compris le lupin-			
grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin			
blanc doux); haricot (<i>Phaseolus spp.</i>) (y			
compris le haricot de grande culture, le			
haricot commun, le haricot de Lima (sec), le			
petit haricot blanc, le haricot pinto et le			
haricot tépary); haricot (Vigna spp.) (y			
compris l'adzuki, le dolique à oeil noir, le			
dolique mongette, le haricot papillon, le			
haricot mungo, le pois zombi et le haricot			
mungo noir); gourgane (fève des marais)			
(Vicia faba); pois chiche (Cicer arietinum);			
guar (Cyamopsis tetragonoloba); dolique			
d'Égypte (Lablab purpureus) ^{1,2}			
Carvi commun, coriandre ^{1,5}	0,38 L/ha	Application	60 jours

		terrestre seulement	(graines) 30 jours (feuilles)
Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (lauriersauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe 1,2,4,5	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriander du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran 1,2,4,5	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Cerise (douce et acide) ^{1,5,8} (arbres établis)	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Bleuets en corymbe 1, 4, 5	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Canola	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Carottes, Betterave potagère rouge (de table), Panais, Radis	0.38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Canneberge ^{1,2,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Ciboulette ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Aneth 1,5	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuilles) 40 jours (graines)
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique)	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Fenugrec 1, 3, 5	0,38 L/ha	Application	30 jours

		terrestre	feuille
		seulement	et graine
Pois des champs	0,38 L/ha	Application	75 jours
-		terrestre et	
		aérienne	
Houblon ^{1,4,5}	0,38 L/ha	Application	21 jours
		terrestre	
		seulement	
Lentilles	0,38 L/ha	Application	60 jours
		terrestre et	
		aérienne	
Moutarde joncée de types condimentaire	0,38 L/ha	Application	60 jours
et oléagineuse		terrestre et	
		aérienne	
Moutarde jaune	0,38 L/ha	Application	60 jours
		terrestre et	
		aérienne	
Brassica carinata	0,38 L/ha	Application	60 jours
		terrestre et	
		aérienne	
Oignons secs, échalote, bulbe et l'ail ^{1,5}	0,38 L/ha	Application	45 jours
		terrestre	
		seulement	
Pommes de terre	0,38 L/ha	Application	60 jours
		terrestre et	
156		aérienne	
Prairie Carnation ^{1,5,6}	0,19 L/ha	Application	S. O.
		terrestre	
1.5		seulement	
Carthame ^{1,5}	0,38 L/ha	Application	70 jours
		terrestre	
		seulement	
Soja	0,38 L/ha	Application	75 jours
		terrestre et	
7		aérienne	
Épinard ^{3,5}	0,19 L/ha	Application	14 jours
		terrestre	
	0.00 = #	seulement	
Tournesol	0,38 L/ha	Application	72 jours
		terrestre et	
		aérienne	

NOTES:

- 1. Faire un maximum d'une application par année.
- 2. Le degré de tolérance aux herbicides, dont Antler Clethodim 240, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à Antler Clethodim 240 de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord Antler Clethodim 240 sur une petite parcelle de chaque variété

afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à Antler Clethodim 240.

- 3. Faire un maximum de deux applications par année. Si une autre application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application.
- 4. Appliquer Antler Clethodim 240 en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
- 5. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.
- 6. Ne pas récolter les Prairie Carnation traitées pour la consommation humaine.
- 7. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE: Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100 L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
- 8. Ne pas appliquer Antler Clethodim 240 directement au sommet des cerisiers doux et acide. Orienter la pulvérisation à la base de l'arbre où les mauvaises herbes graminées sont en croissance.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec WinField United Canada, ULC au 1-888-975-4769 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ANTLER CLETHODIM 240 ET BUCTRIL® M

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique): Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec BUCTRIL M afin de supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en cuve lorsque les plantes subissent un stress. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide.

PÉRIODE D'APPLICATION : Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade de la plantule. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées. TAUX D'APPLICATION: Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec BUCTRIL M à raison de 1,0 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: Tel qu'indiqué pour Antler Clethodim 240 utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de BUCTRIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE:

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre lesystème d'agitation en marche.

- 3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de Antler Clethodim 240 et de BUCTRIL M pour supprimer à la foisles graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique), ajouter la quantité requise de BUCTRIL M. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité requise de Antler Clethodim 240. Continuer à agiter.
- 5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- 8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Voir la section ÉLIMINATION afin de connaître la marche à suivre pour éliminer la solution de nettoyage.

ANTLER CLETHODIM 240 ET L'HERBICIDE CURTAIL® M

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique) : Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec CURTAIL M pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION: Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

TAUX D'APPLICATION : Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec CURTAIL M à raison de 1,5 à 2,0 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240 et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de Curtail M. Consulter l'étiquette du CURTAIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE : Ne pas faucher les cultures traitées pour nourrir le bétail ni laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre lesystème d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité de CURTAIL M requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité requise de Antler Clethodim 240. Continuer à agiter.

- 5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- 8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- 9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER CLETHODIM 240 ET MCPA ESTER

LIN: Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec MCPA Ester pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa.

NOTE: CE MÉLANGE EN CUVE NE DOIT PAS ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES VARIÉTÉS DE LIN À BASSE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE.

PÉRIODE D'APPLICATION: Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Ne pas traiter après le stade du bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de la plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

TAUX D'APPLICATION: Antler Clethodim 240 à un taux de 0,19 L/ha à 0,38 L/ha, mélangé en cuve avec MCPA ESTER, et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: Tel qu'indiqué pour Antler Clethodim 240 utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de MCPA ESTER pour connaître le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et l'information spécifique au lin.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre lesystème d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité requise de Antler Clethodim 240. Continuer à agiter.
- 5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.

- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- 8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER CLETHODIM 240 ET L'HERBICIDE LONTREL® 360

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique): Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION: Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

TAUX D'APPLICATION : Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,56 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs 0,56 L LONTREL 360/ha pour suppression durant toute la saison 0,83 L LONTREL 360/ha pour suppression jusqu'à l'année suivante INSTRUCTIONS DE MÉLANGE : Pour connaître les instructions de mélange, consulter la section portant sur le mélange en cuve Antler Clethodim 240 et de LONTREL 360 appliqué dans le canola.

CANOLA: Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. PÉRIODE D'APPLICATION: Le canola peut être traité entre les stades 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre les stades 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le chardon des champs doit être traité lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

TAUX D'APPLICATION : Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,42 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé

spontané et avoine spontanée,

Renouée liseron 0,56 L LONTREL 360/ha pour suppression durant toute la saison

Chardon des champs 0,42 L LONTREL 360/ha pour suppression des parties aériennes durant 6

à 8 semaines

0,56 L LONTREL 360/ha pour suppression durant toute la saison

0,83 L LONTREL 360/ha pour suppression jusqu'à l'année suivante

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre lesystème d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité de LONTREL 360 requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité de Antler Clethodim 240 requise. Continuer à agiter.
- 5. Ajouter la quantité de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes requises avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- 8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- 9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER CLETHODIM 240 ET L'HERBICIDE PURSUIT®

POIS DES CHAMPS: Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec PURSUIT pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois des champs. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION: Les pois des champs peuvent être traités jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

TAUX D'APPLICATION : Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT à raison de 210 mL/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT. INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une

- solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- 3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de Antler Clethodim 240 et de PURSUIT pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois des champs, ajouter la quantité requise de PURSUIT. Continuer à agiter.
- 4. Ajouter la quantité de Tide Clethodim 240EC requise au réservoir. Continuer à agiter.
- 5. Ajouter la quantité de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- 8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

CANOLA TOLÉRANT À L'IMAZÉTHAPYR (par exemple les variétés de canola possédant le gène SMART): Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec PURSUIT pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION: Les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr peuvent être traitées après que la culture a développé une feuille complète. Traiter lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour la suppression des mauvaises à feuilles larges.

TAUX D'APPLICATION: Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT à raison de 0,105 ou de 0,21 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES: Tel qu'indiqué pour Antler Clethodim 240 en plus des mauvaises herbes qui suivent. PURSUIT à raison de 0,105 L/ha pour supprimer: stellaire moyenne, ortie royale, amarante à racine rouge*, tabouret des champs, canola spontané (non tolérant à l'imazéthapyr), moutarde des champs et renouée liseron*, au stade 1 à 4 feuilles. *Pour les faibles degrés d'infestation seulement. Pour les degrés d'infestation élevés, utiliser PURSUIT à raison de 0,21 L/ha pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE : Consulter la section des mélanges en cuve avec Antler Clethodim 240 et PURSUIT appliqués dans les pois des champs.

ANTLER CLETHODIM 240 ET L'HERBICIDE MUSTER®

CANOLA: Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec MUSTER pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha d'eau à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION : Le canola peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont entre les stades du cotylédon et 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées. TAUX D'APPLICATION : Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha, mélangé en cuve avec MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha: folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des- chirurgiens (plantules printaniers), tabouret des champs* et amarante à racine rouge.

*Répression du tabouret des champs au taux réduit. Appliquer sur le tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre lesystème d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité de MUSTER requise au réservoir. Continuer à agiter.
- 4. Aussitôt que le MUSTER est en suspension, ajouter la quantité de Antler Clethodim 240 requise au réservoir. Continuer à agiter.
- 5. Ajouter la quantité de l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de MUSTER et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant d'ajouter Antler Clethodim 240 et Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.
- 8. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- 9. Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour obtenir les directives de nettoyage approprié du réservoir.

ANTLER CLETHODIM 240 ET L'HERBICIDE INTERLINE MC – PROVINCES DES PRAIRIES ET RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

CANOLA: Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec l'herbicide INTERLINE^{MC} pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

Produits	Taux	Mauvaises Herbes	Période d'application
	d'application par ha	Supprimées	
Antler Clethodim 240 + L'herbicide INTERLINE + L'adjuvant indiqué	63 mL/ha + 2,67 ou 4.0 L/ha + 0,5% v/v	Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée en plus des autres graminées nuisibles et mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de l'herbicide INTERLINE à un taux de 2,67 à 4,0 L/ha	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotyledon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide INTERLINE pour la période d'application sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges à un taux de 2,67 ou 4,0 L/ha.
Antler Clethodim 240 + L'Herbicide INTERLINE + L'adjuvant indiqué	190 mL/ha + 3,33 ou 4,0 L/ha + 0,5 % v/v	Les espèces de mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes de Antler Clethodim 240 plus Orge agréable, Brome du Japon germiné au printemps, Brome de toit germiné au printemps.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance indiqué sur les étiquettes Antler Clethodim 240 et INTERLINE, quand l'orge agréable est au stade de 1 à 4 feuilles avec un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit

germinés au printemps sont au stade 1 à 6 feuilles jusqu'à
l'apparition de la 1er talle.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- 3. Verser la quantité appropriée d'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
- 4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide INTERLINE dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
- 5. Verser la quantité Antler Clethodim 240 requise et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- 8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- 9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER CLETHODIM 240 ET LIBERTY $^{\rm @}$ 200 SN - EST DU CANADA ET COLOMBIEBRITANNIQUE SEULEMENT

CANOLA : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinateammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

Antler Clethodim 240 peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa.

PÉRIODE D'APPLICATION: Les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN pour connaître la période d'application aux taux de 2,0 ou de 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

TAUX D'APPLICATION: Antler Clethodim 240 à raison de 63 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN à raison de 2,0 à 2,5 L/ha et avec l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC à une concentration de 0,5 % v/v.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN, aux taux de 2,0 et de 2,5 L/ha.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

- 1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- 2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- 3. Verser la quantité d'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes requise dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
- 4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 200 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
- 5. Verser la quantité Antler Clethodim 240 requise et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- 6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
- 7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
- 8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
- 9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

FÈVES DE SOJA TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE:

On peut préparer un mélange en cuve Antler Clethodim 240 avec Roundup-Weathermax Transorb 2 Technology Liquid Herbicide (ou autres produits liquides au glyphosate homologués pour usage sur les fèves de soja tolérantes au glyphosate) pour supprimer le maïs spontané tolérant au glyphosate et autres mauvaises herbes indiquées sur les étiquettes des produits. Toutes les mauvaises herbes indiquées sur chaque étiquette peuvent être supprimées en un traitement. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha à une pression de 275 kPa.

MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT : Les fèves de soja tolérantes au glyphosate peuvent être traitées à partir de la première feuille trifoliée jusqu'à la floraison, en respectant le délai d'attente de 75 jours. Appliquer lorsque les mauvaises herbes graminées sont au stade de 2 à 6 feuilles et lorsque les dicotylédones sont en pleine croissance.

TAUX D'EMPLOI: Antler Clethodim 240 à raison de 0,19 L/ha peut être mélangé au réservoir

avec un produit liquide au glyphosate homologué pour usage sur les fèves de soja tolérantes au glyphosate (équivaut à 1,67 à 3,33 L/ha de Roundup WeatherMax with Transorb 2 Technology Liquid Herbicide, un produit de 540 g/L, à raison de 900 à 1 800 g m.a./ha, plus l'adjuvant Tide garder les plantes, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Journey HSOC de 0,5 % v/v. MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette Antler Clethodim 240 (en particulier, le maïs spontané tolérant au glyphosate) plus les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du produit au glyphosate. Se référer à l'étiquette du produit au glyphosate pour les dicotylédones supprimées.

INTERVALLE D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :

- 1. Nettoyer à fond le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau contenant un détergent.
- 2. Remplir le réservoir de pulvérisation propre à moitié avec de l'eau claire. Mettre le système d'agitation en marche.
- 3. Ajouter la quantité nécessaire de Antler Clethodim 240. Continuer l'agitation.
- 4. Ajouter la quantité nécessaire d'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes. Continuer l'agitation.
- 5. Ajouter la quantité nécessaire de produit au glyphosate ainsi que la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir de pulvérisation.
- 6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
- 7. Après un arrêt de la pulvérisation, agiter à fond avant de recommencer le traitement. Vérifier l'intérieur du réservoir pour s'assurer que l'agitation du pulvérisateur suffit pour que les matières dans la pulvérisation soient mélangées de nouveau. Ne pas laisser le mélange reposer pendant la nuit. Pour les mélanges en cuve avec des anti-dicotylédones, il y aura sédimentation en cas d'absence d'agitation continue.
- 8. Si une pellicule huileuse commence à s'accumuler dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une puissante solution de détergent.
- 9. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer le pulvérisateur à fond en rinçant le système avec de l'eau contenant un détergent.

LES USAGES LIMITÉS

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que WinField United Canada, ULC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, WinField United Canada, ULC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Mauvaises	Taux d`a	pplication	Observations
	herbes supprimées	De 1'Herbicide Tide Clethodim 240EC	D'un adjuvant indiqué	
Les prairie carnations	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette etiquette.	0,19 L/ha	U,3 70 V/V	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Ne pas récolter les prairie carnations traités destinés à la consommation humaine. Application terrestre seulement.

Légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A): Haricot (<i>Phaseolus spp.</i> , y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); Dolique (<i>Vigna spp.</i> , y	Graminées retrouvées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette etiquette.	0,19 L/ha	0,3 % V/V	Appliquer en post- levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.
---	--	-----------	-----------	---

Légumineuses vertes à Éccosser (sous-groupe de culture 6B): Haricot (Phaseolus spp., y compris le haricot de Lima); Dolique à oeil noir (Vigna spp.); Gourgane (fève des marais) (Vicia faba); Pois (Pisum spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin etle petit pois vert); Pois cajan (Cajanus cajan).	retrouvées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette etiquette.	0,19 L/ha	0,3 /0 V/V	Appliquer en post- levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.
--	--	-----------	------------	---

Cerise (douce et acide)				Appliquer aux
cerise (douce et acide)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	III 1 */0\//\/	cerisiers (douces et
	indiquées sur	L/ha		
	l'étiquette			acides) et après la
	l'étiquette de			levée des mauvaises
	Antler			herbes. Ne pas
	Clethodim 240			appliquer directement
	C14 1 -			au sommet des
	Consulter le			cerisiers. Orienter le
	tableau des			jet à la base des arbres
	mauvaises			où les graminées
	herbes/taux de			poussent. Une
	cette étiquette.			application
				inappropriée risque
				d`endommager la
				culture.
				Faire un maximum
				d'une application par
				année avec de
				l'équipement terrestre.
				Appliquer dans un
				volume de
				pulvérisation d'au
				moins
				110 L/ha.
				Respecter un DAAR
				de 14 jours.
				Application terrestre
				seulement.

Bleuet en corymbe	Graminées indiquées sur l'étiquette de l'étiquette de Antler Clethodim 240 Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,3 %	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, en postlevée, avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
Coriandre, Carvi		0,19 à 0,38 L/ha Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant indiqué de cette étiquette.	tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 60 jours pour les graines. Application Terrestre seulement.

		0,19 à 0,38 L/ha	0,3 70 V/V	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et la culture lorsque l'aneth est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et de 40 jours pour les graines. Application terrestre seulement.
Ciboulette	indiquées sur l'étiquette de l'étiquette de Antler Clethodim 240 Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	L/ha Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant indiqué de	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant	Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

Angélique, mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (jardins et montagnes), laurier (lauriersauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe	indiquées sur l'étiquette de l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha		Appliquer après la levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.
---	--	-----------	--	--

Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), carvi commun, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran	indiquées sur l'étiquette. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,3 70 V/V	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 60 jours. Application terrestre seulement.
Houblon	Graminées indiquées sur l'étiquette de l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,3 /0 V/V	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.

Fenugrec	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant indiqué de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+ l'adjuvant indiqué de cette étiquette.	Appliquer après la levée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.
Oignons secs, échalote, bulbe et l'ail	iviauvaises	0.19 - 0,38 L/ha	0,5 % v/v	Appliquer après la levée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 45 jours. Application terrestre seulement.

Carthame		0,19 à 0,38 L/ha	0,3 % V/V	Appliquer Antler Clethodim 240 après la levée lorsque le carthame est au stade 6 à 8 feuilles. Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 70 jours. Application terrestre seulement.
Epinard	herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de Antler Clethodim 240.	mauvaises herbes/taux pour Antler Clethodim 240+	herbes/taux pour Antler Clethodim 240+	Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, après la levée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.

Canneberge		0,19 à 0,38 L/ha	U,3 70 V/V	Appliquer après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine floraison. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours.
------------	--	---------------------	------------	---

Betterave potagère, panais, carottes, radis	Graminées indiquées sur l'étiquette de l'étiquette de Antler Clethodim 240. Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38	0,3 /0 V/V	moins 14 jours entre la première et la seconde application. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison de croissance.
	tableau des mauvaises herbes/taux de			application est nécessaire, prévoir au moins 14 jours entre la première et la seconde application. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison de croissance. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

Antler Clethodim 240 doit être utilisé seulement avec l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION :

APPLICATION TERRESTRE

VOLUME D'EAU ET PRESSION DE PULVÉRISATION:

Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés. L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes. Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.

Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa. Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 litres par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, respecter le taux d'application d'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes recommandé sur l'étiquette, à la section TAUX D'APPLICATION Antler Clethodim 240.

Pour les graines vertes ou sèches de légumineuses (sauf le soja) et edamame, un volume de pulvérisation minimum de 110 L/ha est recommandé.

<u>Application par pulvérisateur agricole</u>: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

<u>Application par voie aérienne</u>: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage — Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

MISES EN GARDE PROPRES AU PRODUIT

Lire attentivement l'étiquette au complète et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-975-4769. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

Appliquer Antler Clethodim 240 seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300 kPa.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION:

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

• les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture		Zone tampo mètres) requ	`	
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Semis de luzerne, bleuet en corymbe, cerise (douce et acide), canneberge, coriandre, aneth, fenugrec, oignon sec, bulbe d'échalote, carvi commun, ciboulette, carthame, canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), carottes, pois des champs, houblon, lentilles, moutarde prientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, <i>Brassica carinata</i> , comme de terre, betterave rouge, panais, radis, soja, tournesol		1	1	2
	Épinard, edamame, légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A), légumineuses vertes à éccosser (sous-groupe de culture 6B), Haricot (Lupinus spp.), (Phaseolus spp.), (Vigna spp.); gourgane (fève des marais) (Vicia faba), pois chiche (Cicer arietinum), guar (Cyamopsis tetragonoloba), dolique d'Égypte (Lablab purpureus), oeillets des Prairies, certaines fines herbes et les épices (sauf la ciboulette, l'aneth et la		1	1	1
Aérienne	coriandre) Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linolénique), pois des champs, lentilles, pommes de terre,	Voilure fixe	10	1	60
	moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol, Brassica carinata	Voilure tournante	10	1	50

Haricot (<i>Lupinus spp.</i>), (<i>Phaseolus spp.</i>), (<i>Vigna spp.</i>), gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>), pois	Voilure fixe	4	1	30
chiche (Cicer arietinum), guar (Cyamopsis tetragonoloba), dolique d'Égypte (Lablab purpureus)	Voilure tournante	1	1	30

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.

Antler Clethodim 240 doit être utilisé seulement avec l'adjuvant Destinaire Surfactant d'huile très concentré, Journey HSOC ou Tide garder les plantes.

Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.

Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.

L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.

Ne pas mélanger ni appliquer Antler Clethodim 240 avec tout autre adjuvant, pesticide ou engrais, sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.

Attendre 4 jours entre un traitement avec Antler Clethodim 240 et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison.

Après une application Antler Clethodim 240, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.

Antler Clethodim 240 peut être appliqué par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Antler Clethodim 240 est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Antler Clethodim 240 et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner Antler Clethodim 240 ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec WinField United Canada, ULC au 1-888-975-4769.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Antler, Destinaire Surfactant d'huile très concentré et Journey HSOC sont des marques déposées de WinField United Canada, ULC.

BUCTRIL est une marque déposée de Bayer.

INTERLINE est une marque de commerce de UPL Agrosolutions Canada Inc.

LONTREL 360 et CURTAIL sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC.

MUSTER est une marque déposée de FMC Corporation.

PURSUIT et LIBERTY sont des marques déposées de BASF.

Tide garder les plantes est une marque de commerce de Tide International Canada, Inc.